

Été automne 2011

Disponible en ligne: www.apcor.ca

LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

La protection du patrimoine de Bolton-Est, un effort collectif

En 1949, une page de l'histoire de notre région s'écrivait sur la propriété dont est aujourd'hui propriétaire M. Éric Favreau : le « petit Michel », âgé de 6 ans, sortit regrouper les vaches et ne revint jamais. On raconte que 10 000 personnes le cherchèrent en vain pendant plusieurs jours. Après avoir constaté la misère dans laquelle la famille vivait, dans un élan de solidarité, plusieurs mirent leurs efforts en commun pour amasser des fonds et des matériaux pour leur fournir une maison décente. Cette maison loge maintenant la famille Favreau, qui, à l'image des gens qui aidèrent la famille du petit Michel, participa à un effort collectif tout aussi inspirant : la conservation de la richesse du patrimoine écologique de la région.

En effet, M. Favreau, en collaboration avec Conservation des vallons de la Serpentine (CVS), a contribué à protéger environ 14 hectares (34,6 acres) de plus dans la zone stratégique reliant les monts Sutton au mont Orford, en établissant une servitude de conservation sur environ 50 % de sa propriété. Cette démarche a été rendue possible grâce au soutien technique de Corridor appalachiien et à la collaboration financière du MDDEP.

« Je suis arrivé ici à huit ans; j'ai appris à aimer un environnement sauvage

et peu peuplé. J'ai vu la région changer, les gens venir s'établir de plus en plus. C'est lors d'un survol en avion que j'ai constaté l'étendue du développement immobilier; nous sommes à un lot de le voir cogner à notre porte ! »

On trouve sur la propriété de M. Favreau une partie du ruisseau de la serpentine (qui héberge la tortue des bois), des zones humides et des sols riches qui voient pousser, entre autres, la cardamine carcajou et la matteucie fougère-à-l'autruche, deux espèces désignées vulnérables au Québec. De plus, ce site est à quelques centaines de mètres des deux autres propriétés protégées par CVS, consolidant ainsi les liens écologiques importants de ce secteur. « Dans nos premières rencontres de voisins, avant que CVS voit le jour, nous nous sommes rendu compte que nos propriétés représentaient environ 20 % du territoire sur lequel nous voulions mener des actions de conservation. Ce constat est venu encourager notre envie de donner l'exemple en protégeant nos propres terrains à perpétuité », nous livre M. Favreau.



Françoise Bricault (CVS),
Éric Favreau, Mélanie
Lelièvre (ACA) et M. Sylvain
Lavallée

Un joyau au cœur des Montagnes Vertes

Le grand territoire privé protégé dans les monts Sutton s'est depuis peu accru d'environ 19,28 hectares (47,6 acres) grâce à une acquisition de terrain de Conservation de la Nature du Canada (CNC), en partenariat avec Corridor appalachiien.



Hêtre à grandes feuilles

En effet, la nouvelle propriété acquise est contiguë à la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, qui se trouve dans le plus grand noyau de conservation identifié sur le territoire de Corridor appalachiien (15 000 ha).

La valeur écologique de cette propriété est élevée compte tenu de la présence d'une espèce à statut particulier, de cours d'eau et zones humides, de sa couverture forestière non fragmentée et de sa localisation stratégique entre des terri-

toires protégés, permettant ainsi de consolider un lien écologique. L'importance de protéger ce patrimoine naturel était d'autant plus pressante puisque la propriété est située en zone blanche.

Lors d'une visite sur la propriété, il a été possible de valider la présence de l'original, du cerf de virginie, de l'ours noir et de plusieurs amphibiens dont la salamandre sombre du Nord et la salamandre cendrée. Il est important de mentionner que la salamandre sombre du Nord est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable par le ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec (MRNF, 2009). D'autres espèces comme la rainette crucifère et la rainette versicolore, sont probablement présentes elles aussi.

Conservation de la nature du Canada (CNC) tient à souligner la collaboration et le soutien de M. Breuleux, ancien propriétaire du terrain, dans la conclusion de cette transaction. L'acquisition de cette propriété consolide le réseau d'aires protégées dans les montagnes vertes, un joyau unique à notre région.

Un attachement pour le Pinnacle -Mme Michèle Bernier nous livre son histoire

Lorsque, au début des années 1970, mon père a vendu son verger et les terres qu'il possédait sur le versant ouest du mont Pinnacle, je lui avais demandé d'y conserver un lot d'une vingtaine d'acres situé en bordure du chemin Smith. Cette demande n'avait rien de rationnel ou mercantile car nous n'avions aucun projet de construction ou d'exploitation de ce lot. Cela relevait plutôt d'une sorte d'attachement à la morphologie du terrain qui comporte un joli plateau inséré entre une pente passablement abrupte et une baissière où serpente un ruisseau. Et puis, il y avait la légende du père Brasseur, un bûcheron solitaire qui, bien avant ma naissance, s'était construit sur ce terrain une cabane dont il ne subsistait plus que quelques vieilles planches et des tuyaux de poêle rouillés. Bref, mon souhait était sentimental et mon père, qui était un amoureux du Pinnacle, ne se fit pas prier pour soustraire ce terrain à la vente.

Le temps a passé, je suis partie faire des études à l'étranger, mon père est décédé et j'ai retrouvé le terrain lors de randonnées à cheval. Ma mère, qui savait que j'y tenais beaucoup, a accepté de me le donner en héritage avant l'heure. Je n'avais toujours aucun projet pour « mon » terrain mais voilà qu'Hélène Leduc m'a approchée avec la suggestion d'une servitude de conservation envers la Fiducie foncière du mont Pinnacle (FFMP). J'étais de prime abord un peu récalcitrante car le mot « servitude » fait craindre d'être dépossédé de son bien à tout jamais. Hélène m'a bien expliqué que je resterais propriétaire du terrain mais que je devrais, bien sûr, accepter certaines restrictions d'utilisation des lieux. J'ai donc autorisé Corridor appalachiien à visiter le terrain et à y effectuer les inventaires néces-

saires à l'élaboration d'un plan de conservation, surtout que mes voisins et amis, les Lanctôt, dont la propriété jouxte mon terrain, en avaient cédé une grande partie à la Fiducie.

Je suis littéralement restée sidérée par le plan de conservation que l'on m'a remis : une étude fouillée, solide, bien rédigée et illustrée de photos et de cartes. C'est un travail d'experts mais où l'on sent en même temps tout l'intérêt, pour ne pas dire toute l'affection, que les spécialistes portent à la forêt. J'ai découvert que mon terrain, qui regroupe plusieurs habitats naturels, fait partie d'un écosystème forestier exceptionnel, refuge d'espèces menacées ou vulnérables. Il fallait protéger cette richesse pour toujours et c'est ainsi que j'ai choisi de céder en servitude la plus grande partie du terrain à la Fiducie foncière du mont Pinnacle, soit 9,8 hectares (24,2 acres) qui contribuent à augmenter la superficie protégée par cet organisme à 274 hectares (675 acres). S'il est certain que je dois respecter certaines contraintes dans l'usage des lieux, j'ai tout de même facilement pu conserver quelques acquis comme la randonnée équestre dans des sentiers existants. La salamandre sombre du Nord et la grenouille des marais sont les bienvenues chez moi et je sais que mon père serait fier et ému du geste que j'ai posé pour la protection de « son » Pinnacle.



Michèle Bernier,
Danielle Dansereau (FFMP) et
Mélanie Lelièvre (ACA)



CALENDRIER (suite au bas de la page 2)

2 oct. 2011 FIDUCIE FONCIÈRE DU MONT PINACLE (FFMP) ET CORRIDOR APPALACHIEN, Sortie d'interprétation pour célébrer les 20 ans de la FFMP, 10h, Frelighsburg (450) 242-1125

5 oct. 2011 CORRIDOR APPALACHIEN, Atelier sur la conciliation entre foresterie et conservation, dans le cadre du Carrefour Forêt Innovations (4 au 6 oct. À Québec) www.apcor.ca (450) 242-1125

INITIATIVES EN CONSERVATION

Les corridors naturels : des « couloirs » essentiels

Les corridors naturels permettent aux espèces à grand domaine vital (orignal, ours noir, lynx roux, pékan, etc.) de se déplacer d'un noyau de conservation à l'autre, leur donnant ainsi accès à de plus vastes étendues essentielles à leur survie (alimentation, reproduction, protection, etc.). De plus, les déplacements entre les noyaux de conservation créent des échanges qui assurent le maintien de la diversité génétique de la faune et de la flore. Les corridors naturels sont un des éléments essentiels pris en compte dans la stratégie de conservation de Corridor appalachien (ACA).



Geneviève Bouthot (ACA) et plusieurs des bénévoles ayant participé à la validation terrain des corridors naturels

Afin de déterminer où se situaient les corridors naturels de son territoire, l'équipe d'ACA les a d'abord identifiés de façon « théorique ». À l'aide d'informations géographiques et de photos aériennes, des critères ont été mis en relief : milieux humides, étendues

d'eau, cours d'eau, pentes, crêtes, couvert forestier, éléments de fragmentation (zones habitées, routes), etc. Ces caractéristiques ont permis d'identifier les tracés offrant les meilleurs habitats et le moins de contraintes possibles aux déplacements des espèces sauvages.

Les corridors retenus ont ensuite été validés sur le terrain au niveau de leurs aspects physiques pour garantir qu'il n'y ait pas d'éléments que la faune ne puisse franchir, comme par exemple une falaise ou une clôture.

Afin de s'assurer que les corridors naturels abritent un habitat de qualité pour la faune et la flore, il fallait procéder à la caractérisation des éléments biologiques des corridors : les types de peuplements forestiers, la densité de la végétation, le type d'habitat, etc.

Suite à ces différentes étapes, il ne restait plus qu'à confirmer que ces corridors étaient bel et bien utilisés par la faune! Pour ce faire, une technicienne en bioécologie, généreusement aidée de bénévoles, a relevé des indices de déplacement faunique le long des routes traversant cer-

tains de ces corridors, préalablement identifiés au cours de l'hiver 2010-2011. Les séances de pistage se tenaient 12 à 48 heures après une chute de neige et lorsque les conditions climatiques étaient favorables. Chaque trace ou autre indice de présence faunique observé dans la neige était identifié, photographié et géolocalisé (la géolocalisation est le positionnement à l'aide de coordonnées géographiques). Un travail de moine!

Les séances de validation ont permis de relever près de 1 900 indices de présence animale. Des traces d'espèces à grand domaine vital spécialement ciblées pour ce projet ont été relevées, soit celles du coyote, de la loutre de rivière, du pékan, de l'orignal et du vison d'Amérique. Plusieurs traces d'espèces non ciblées ont aussi été comptabilisées (cerf de Virginie, renard roux, lièvre d'Amérique, etc.). Les résultats sont encourageants et ont permis de confirmer, de façon scientifique, la présence de corridors naturels aux endroits clés du territoire.

Ces corridors sont essentiels au maintien de la biodiversité des écosystèmes. Leur validation et leur protection s'inscrit dans une stratégie qui vise une mobilisation plus large. Par exemple, les corridors naturels pourraient être intégrés à la planification régionale et municipale tout en étant des zones compatibles au développement de l'écotourisme (corridors « verts »). Cette initiative vise aussi le développement d'un projet pilote avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) afin d'évaluer l'effet barrière que représentent certaines infrastructures routières sur le territoire.

Du 24 au 27 mai dernier se tenait le colloque *Routes et faunes terrestre : De la science aux solutions*, organisé par le MTQ, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) et l'Université du Québec à Rimouski. Corridor appalachien s'y est démarqué, étant le premier à avoir procédé à une validation terrain des corridors naturels. Ce projet est donc en résonance avec une préoccupation actuelle qui saura certainement être instigatrice de changement.

En terminant, ACA souhaite remercier le principal bailleur de fonds de ce projet, le Fonds pour le développement régional des ressources naturelles du territoire de la Montérégie Est, ainsi que les nombreux bénévoles qui se sont impliqués.

GROS PLAN SUR UNE ESPÈCE EN PÉRIL : Le fouille-roche gris

La présence du fouille-roche gris confirmée sur notre territoire d'action !

Le fouille-roche gris porte bien son nom: pour trouver sa nourriture, il explore les bancs de sable couverts de gravier ou de roche, au fond des cours d'eau. Ce petit poisson, de 4 à 6,5cm de longueur, cherche ces habitats dans les rivières et ruisseaux peu perturbés et à l'eau claire. Le fouille-roche gris est très sensible à la pollution et sa présence est indicatrice de la qualité d'un cours d'eau. Sa sensibilité à la dégradation du milieu s'est traduite par une baisse importante de population, contribuant ainsi malheureusement à son ajout sur la liste des espèces « menacées » au Canada (COSEPAC, 1993).



Fouille-roche gris

Au Québec, le fouille-roche gris (plutôt de couleur sable ou olive) est à la limite nord de son aire de répartition mondiale. Sa distribution est fragmentée et les populations sont localisées dans les tributaires du haut Saint-Laurent. Près de chez nous, dans le bassin versant de la rivière Yamaska, les dernières mentions de capture du fouille-roche gris remontaient à 1969 et 1971. C'est pourquoi ACA, en partenariat avec le ministè-

re des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), a réalisé de nouveaux inventaires en vue de valider sa présence et mieux connaître son habitat. Des connaissances à jour nous outillent pour protéger l'espèce.

Les inventaires du fouille-roche gris, ainsi que la caractérisation des habitats inventoriés, ont été réalisés sur 51 stations d'échantillonnages dans la portion amont du bassin versant de la rivière Yamaska. Ce bassin versant fait face à de grandes pressions d'urbanisation et d'intensification de l'agriculture, et ce, surtout dans la partie située dans les Basses-terres du Saint-Laurent. Suite à l'identification des poissons en laboratoire, l'espèce a été confirmée dans deux sites à l'étude. En effet, le fouille-roche gris a été retrouvé dans la rivière Yamaska à Bromont et dans la Yamaska Sud-Est à Farnham.

Avec une conception plus claire des habitats potentiels de l'espèce, il sera plus facile de cibler des mesures d'atténuation possibles et des propriétés sur lesquelles mettre de l'avant des ententes de conservation volontaire visant à protéger ce petit poisson discret et menacé.

UNE GÉNÉROSITÉ QUI VA AU-DELÀ par Gary Richards et ACA

Luise Brousseau, décédée le 9 mai dernier à l'âge de 97 ans, était une grande humaniste et aimante de la nature. Durant les années 60, 70 et 80, elle accueillait les enfants des quartiers déshérités de Montréal à venir faire du camping près de son lac. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs parlé avec enthousiasme de leur expérience au lac Brousseau lors de ses funérailles.

Au fil des années, Mme Brousseau devint de plus en plus inquiète de la dégradation générale de la nature et des paysages. En 2009, elle donna généreusement à l'Association de conservation de la nature de Stukely-Sud (ACNSS) une portion de terrain et de ruisseau afin de lui fournir

un premier fonds dominant, auquel elle a également consentie une servitude de conservation. La famille Brousseau a poursuivi cette belle générosité envers la conservation en proposant comme alternative à l'offrande de fleurs la possibilité de faire un don à ACNSS.



Mme Luise Brousseau

Mme Brousseau lègue à ses proches, à la communauté et à la région un coin de nature riche, en santé et protégé à perpétuité. De cette terre émaneront toujours sa gentillesse et son humanité.



CALENDRIER (suite de la page 1)

23 oct. 2011 CORRIDOR APPALACHIEN, Journée portes ouvertes dans le secteur Singer de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes: marches accompagnées gratuites dans les sentiers (450) 242-1125

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui œuvre à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches (sud-ouest des Cantons-de-l'Est), en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Visitez notre site Internet : www.apcor.ca

Corridor Appalachien, 277, Ch. Knowlton

Lac-Brome (Québec) J0E 1V0

Tél.: (450) 242-1125 • info@apcor.ca

ISSN 1708-1645 • Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

Corridor appalachien bénéficie du soutien financier du Gouvernement du Canada (à travers le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril, Emploi été Canada et le Programme de stages en sciences et en technologie), d'Open Space Conservancy, Inc., un affilié d'Open Space Institute, de la Fondation de la faune du Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (dans le cadre du programme Partenaires pour la nature), du ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec, du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II) de la CRÉ de l'Estrie et de la CRÉ de la Montérégie Est, du Fonds de développement régional des ressources naturelles et le territoire de la Montérégie-Est, du U.S. Fish & Wildlife Services et de plusieurs fondations privées et autres partenaires.